DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^e Coupe Québec STR

18 et 19 janvier 2025

The state of the s

GYMNASTIQUE QUÉBEC 3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / www.gymqc.ca

Personne contact : Josée-Anne Adam

jaadam@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

GYMNASKA-VOLTIGEURS

Directrice de la compétition : Nancy Houle Courriel : <u>direction@gymnaskavoltigeurs.ca</u>

Site web: www.gymnaskavoltigeurs.ca



LIEU

ÉCOLE CASAVANT - PAVILLON LÉO-SANCOUCY

700 rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 2Y2

<u>Lien Google Map</u>

SERVICES AUX ATHLÈTES ET SPECTATEURS

HÉBERGEMENT

Sheraton St-Hyacinthe

1315, rue Daniel-Johnson O Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8C4 450-250-5555 / Site web

Hôtel le Dauphin St-Hyacinthe

1250 rue Daniel-Johnson O Saint-Hyacinthe, QC, J2S 7K7 450-774-4418 / <u>Site web</u>

Holiday Inn Express St-Hyacinthe

1500, rue Daniel-Johnson Est Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8W5 450-251-1111 / <u>Site web</u>

SERVICE MÉDICAL

Action Sport Physio Saint-Hyacinthe sera présent durant toute la durée de l'événement.

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Aucun

AUTRES INFOMRATIONS

Une boutique de maillots et un service de cantine seront disponibles sur place.

HORAIRE ET INSCRIPTION

- Date limite d'inscription et de paiement : 6 décembre 2024
- Date de publication de l'horaire : 13 décembre 2024
- Frais d'inscription :

STR (N1 à N4)	143,00\$
STR (N5 et plus)	160,00\$
Entraîneur	0,00\$

- Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions <u>après la date</u> <u>limite d'inscription</u> (facturés par GYMQC): 50 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 250 \$
- Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions <u>après la sortie de</u>
 <u>l'horaire</u> (facturés par GYMQC): 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$
- Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1° jour de compétition (facturés par GYMQC): 50 \$ / entraîneur
- Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1e jour de compétition (facturés par GYMQC) : 100 \$ / entraîneur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

- 1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription Access de GYMQC.
 - a. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - b. Choisissez l'événement, le district et le club.
 - c. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - d. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - e. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - f. Cliquez sur "envoyer inscription".
 - g. Lire la procédure et condition.
 - h. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - i. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 - j. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (<u>inscription@gymqc.ca</u>) ainsi qu'au comité organisateur (<u>info@gymnaskavoltigeurs.ca</u>).
- 2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. Par chèque : Libellé au nom de « Club Gymnaska-Voltigeurs de Saint-Hyacinthe » et doit être retourné à l'adresse suivante: 16 400 Boul. Laflamme, Saint-Hyacinthe, QC, J2T 3Z4.
 - b. Par virement bancaire:

Transit: 90044Institution: 815Folio: 3332863

- 3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- 4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Les athlètes qui seront inscrits à la 2° Coupe Québec STR avant la date limite d'inscription auront droit à un délai de grâce sans frais de retard pour procéder à la modification d'une catégorie, après avoir participé à la 1° Coupe Québec STR. Cette date limite sera remise dans une autre communication.

ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (<u>info@gymnaskavoltigeurs.ca</u>) et à Gymnastique Québec (<u>inscription@gymqc.ca</u>), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de la 1° journée de compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

SERVICE AUX ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS

OFFICIELS

Hébergement : Holiday Inn Express St-Hyacinthe

(Petit déjeuner inclus, 1500, rue Daniel-Johnson Est, stationnement) Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8W5

450-251-1111 / Site web